Régions de l'Union: situation et développement social et économique. 6ème rapport périodique

1999/2123(COS) - 28/07/1999 - Document de base non législatif

OBJECTIF: présentation du Sixième rapport périodique de la Commission sur la situation et le développement économique et social des régions européennes. CONTENU: le présent rapport fournit des informations de fond sur l'évolution économique et sociale des régions et sur le rôle des actions structurelles de l'Union européenne. Il souligne que malgré des progrès importants au cours des dernières années, le problème de la cohésion régionale dans l'Union européenne reste considérable. Les 25% de la population de l'Union qui vivent dans les régions de l'Objectif 1 ont un PIB moyen par habitant un peu inférieur aux 2/3 de la moyenne de l'Union. Toutefois, le PIB par habitant des régions d'Objectif 1 converge progressivement vers le niveau du reste de l'Union. Entre 1989 et 1996, le PIB par habitant des régions qui ont relevé de l'Objectif 1 pendant toute la période est passé de 63,5% de la moyenne de l'Union à 69%. Seules quatre de ces régions ont enregistré une aggravation de l'écart. Si les régions de l'Objectif 1 deviennent plus compétitives, cela ne s'est pas encore traduit par une création d'emplois. De fait, le chômage est un problème majeur dans ces régions, tout comme dans les régions de l'Objectif 6. Un peu plus d'une personne sur six, dans la population des régions de l'Objectif 1, est au chômage, contre une sur dix dans l'ensemble de l'Union. En ce qui concerne les régions de l'Objectif 2, l'écart de chômage avec le reste de l'Union s'est en moyenne rétréci depuis 1989. Mais la situation a évolué de façon différente selon les Etats membres. Dans les zones d'Objectif 2 de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, le chômage était plus élevé en 1997 qu'en 1989, tandis qu'au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, il était nettement moins élevé. Il faut toutefois noter que, dans ces régions, des signes montrent que les petites entreprises prennent de l'importance et augmentent le nombre de leurs employés, ce qui compense en partie les pertes d'emploi dans les grandes firmes. Dans les zones de l'Objectif 5b, sauf celles des Pays-Bas et du Royaume-Uni, le chômage a augmenté constamment depuis 1989, y compris pendant la reprise actuelle. En revanche, l'emploi a plus augmenté que dans d'autres parties de l'Union, ce qui laisse entendre qu'une importante diversification de l'activité économique est intervenue. En outre, des signes montrent une création nette d'emplois dans des industries manufacturières où prédominent les PME, surtout celles liées à l'économie rurale, mais aussi dans d'autres domaines. Diverses études sur l'impact des Fonds structurels montrent que ceux-ci ont contribué de façon importante à réduire les disparités régionales dans l'Union. On estime qu'en 1999, les Fonds auront accru le PIB de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal de près de 10% dans chaque cas et celui de l'Espagne de plus de 4%. Ces chiffres suggèrent qu'une partie importante du rattrapage effectué par ces pays entre 1989 et 1999 ne se serait pas produite en l'absence des Fonds.